

- Approbation du **procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 7 juillet 2025**
- **Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal** conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- **Compte-rendu des éventuelles décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations que lui a accordées le conseil municipal** par délibération n°2022D4 en date du 7 février 2022 (article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :
 - Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour le développement économique de la zone de Cabaray Sud
 - Signature du Bail de la supérette
- Monsieur le Maire soumettra à l'assemblée, qui devra les approuver, les **éventuelles questions diverses qui se seraient présentées depuis l'envoi de la présente note de synthèse** et qui ne pourraient attendre la réunion du conseil municipal suivant.

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- EAU DU MORBIHAN – Rapport sur le prix et la qualité du service – Exercice 2024
- 2- STGS – Rapport sur l'exploitation du service d'assainissement collectif – Année 2024
- 3- MORBIHAN ENERGIES – Rapport d'activités 2024
- 4- CIE DES PORTS DU MORBIHAN – Augmentation du capital social (Incorporation de réserves puis émission d'actions nouvelles)

MARCHE PUBLICS

- 5- Réhabilitation / Extension du Complexe sportif de la Croix Jacques – Validation de la phase Avant-Projet Définitif (APD) et de l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre – Validation du plan de financement – Dépôt du permis de construire et demandes de subventions

FINANCES

- 6- Admissions en non-valeur
- 7- Budget principal – Décision modificative n° 2

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME

- 8- Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée ZT n° 239 au lieu-dit La Bonne Façon

RESSOURCES HUMAINES

- 9- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et création d'un
- 10- Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise et création d'un emploi d'agent de maîtrise
- 11- Suppression d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe et création d'un emploi d'ATSEM principal de 1^{ère} classe - Retrait de la délibération n° 2025D50
- 12- Mise à jour du tableau des effectifs

INTERCOMMUNALITE

- 13- COMMUNE DE MUZILLAC – Renouvellement de la convention RASED 2025-2029
- 14- ARC SUD BRETAGNE – Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- 15- ARC SUD BRETAGNE - Approbation du rapport d'activité 2024 des services

QUESTIONS DIVERSES : le cas échéant et telles qu'éventuellement annoncées par Monsieur le Maire en début de séance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- **ARC SUD BRETAGNE – CAF : Projet Social de Territoire**
- **Synthèse de la qualité des comptes 2024**

PIECES JOINTES :

- **Procès-verbal du conseil municipal du lundi 7 juillet 2025**
- **Note de synthèse de la séance du conseil municipal du lundi 6 octobre 2025**
- **Annexes (transmises uniquement par mail)**
- EAU DU MORBIHAN – Rapport sur le prix et la qualité du service – Exercice 2024 - **Rapport**
- STGS – Rapport sur l'exploitation du service d'assainissement collectif – Année 2024 - **Rapport**
- MORBIHAN ENERGIES – Rapport d'activités 2024 - **Rapport**
- CIE DES PORTS DU MORBIHAN – Augmentation du capital social (Incorporation de réserves puis émission d'actions nouvelles) – **Nouveaux statuts – Fiche d'identité – Présentation du projet**
- Réhabilitation / Extension du Complexe sportif de la Croix Jacques – Validation de la phase Avant-Projet Définitif (APD) et de l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre – Validation du plan de financement – Dépôt du permis de construire et demandes de

subventions – **Pièces écrites et graphiques de la phase APD – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d’œuvre**

- Acquisition d’une partie de la parcelle cadastrée ZT n° 239 au lieu-dit La Bonne Façon : **plan de bornage**
- Mise à jour du tableau des effectifs : **tableau des effectifs à compter du 1^{er} novembre 2025**
- COMMUNE DE MUZILLAC – Renouvellement de la convention RASED 2025-2029 - **Convention**
- ARC SUD BRETAGNE – Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - **Rapport**
- ARC SUD BRETAGNE – Approbation du rapport d’activité 2024 des services - **Rapport**